

**Poursuivre la diversification des filières d'accès aux grandes écoles**, pour y attirer des profils différents, notamment en termes d'origine sociale, dans des conditions pédagogiques satisfaisantes.

Renforcer les programmes des CPGE technologiques pour élargir l'éventail de leurs débouchés.

Développer les licences universitaires pluridisciplinaires, les doubles diplômes ou les passerelles universitaires avec cycles préparatoires, favorisant la réussite aux concours ou aux admissions sur titre des grandes écoles.

**Jalonner le parcours du supérieur long par des constats et des réussites intermédiaires valorisables** (crédits ECTS, certificats) pour sécuriser la progression et valoriser l'ambition sur la durée.

Relancer la réforme de la licence pour en faire une étape professionnalisante plus sûre et donc rassurante pour les étudiants d'origine modeste se projetant dans un parcours dans l'enseignement supérieur.

**Prolonger la pluralité des modes de formation**, dans les universités et dans les grandes écoles,

pour y attirer des profils diversifiés, notamment vis-à-vis de leurs origines sociales et dans de bonnes conditions pédagogiques.

Développer les filières en apprentissage, notamment dans les grandes écoles.

Développer la promotion sociale par la formation tout au long de la vie, associant formation continue et VAE.

**Réduire les handicaps matériels pesant notamment sur les étudiants d'origine modeste**, en réduisant au maximum les coûts directs et indirects des concours supportés par les étudiants, en réfléchissant à la possibilité de travailler une dizaine d'heures par semaine sans charges sociales ni impôts, dans des structures d'utilité sociale ou d'enseignement, au chèque emploi service pour les étudiants, à la défiscalisation à 50 % des frais de scolarité, à la mise en place de prêts et à leur cautionnement, avec remboursement défiscalisé pendant 10 ans.

Améliorer l'offre locative pour les étudiants, tant sur le plan des logements étudiants que les mécanismes incitatifs pour les bailleurs.

# Angles DROITS



## Ouverture sociale jusqu'à bac +5 : comparaisons GE / M2 universitaires

L'ouverture de l'enseignement supérieur aux élèves les plus prometteurs est un enjeu majeur pour notre société.

Il apparaît aujourd'hui indispensable de créer un « observatoire de l'orientation sociale » au sein de l'ensemble du système éducatif. En effet, afin de contrer durablement le chômage des jeunes et permettre à chacun d'être un adulte épanoui, il est nécessaire d'orienter les étudiants en fonction des besoins de l'économie et non plus en fonction de leur seule appétence pour la discipline enseignée.

Un enjeu particulier est celui de l'enseignement des disciplines scientifiques, véritables viviers destinés à œuvrer pour le redéploiement industriel, porteur d'emplois.

*1/ État des lieux*

*2/ Nouvelles propositions de la CGE*

### Proportion de bacheliers d'une génération, selon la catégorie sociale des parents

Unité : %

	Tous types de bac (1996)	Tous types de bac (2002)	Bac génér. et technol. (1996)	Bac génér. et technol. (2002)	Bac S (1996)	Bac S (2002)
Agriculteurs	70,5	69,7	52,8	53,7	24,1	17,7
Artisans commerçants	57,4	63,5	46,0	53,6	12,5	13,4
Chefs d'entreprise	74,0	83,9	65,6	76,7	21,7	29,6
Enseignants	86,7	90,6	84,2	86,6	44,8	40,2
Cadres supérieurs	87,7	87,6	83,9	84,2	42,4	41,0
Professions intermédiaires	74,0	76,7	65,5	66,6	21,7	22,9
Employés de bureau	59,1	62,1	49,7	50,5	13,8	11,0
Employés de commerce	55,7	58,8	39,4	44,5	9,7	10,4
Employés de service	43,4	38,0	29,4	26,6	7,0	2,7
Ouvriers qualifiés	50,8	52,9	37,9	39,1	8,7	8,7
Ouvriers non qualifiés	42,4	40,7	30,4	27,7	6,4	4,6
Inactifs	29,9	27,6	22,1	17,6	4,0	3,7
Ensemble	61,0	62,9	51,0	52,2	17,4	16,6

Lecture : 90,6 % des enfants d'enseignants contre 40,7 % des enfants d'ouvriers non qualifiés étaient bacheliers (général et technologique) en 2002.

Source : Ministère de l'éducation nationale. Panel 1989 et 1995. La mesure est effectuée sur un ensemble d'enfants entrés en sixième en 1989 et 1995 et qui ont donc passé leur bac autour de 1996 et 2002.



CGE - Conférence des Grandes Écoles  
11, rue Carrier-Belleuse - 75015 Paris  
Tél. : 01 46 34 08 42  
Mél : info@cge.asso.fr - Site Internet : www.cge.asso.fr

Lettre d'information : www.cge-news.com

## 1/ État des lieux

■ **1.1** Notre système universitaire est en chassé dans un **continuum de formation de la maternelle au doctorat qui conditionne la performance de l'enseignement supérieur**. Les questions d'accès social aux filières supérieures sont intimement liées à la situation de l'enseignement primaire et secondaire.

Le collège, puis le lycée, jouent un véritable rôle de **distillation sociale entre la 6<sup>e</sup> et la terminale**.

En 6<sup>e</sup>, les comparaisons européennes mettent en évidence une sur-représentation des élèves français dans le groupe le plus faible et leur sous-représentation dans le groupe de plus fort niveau, avec une dégradation entre 2003 et 2009. La principale difficulté des élèves français concerne la réflexion critique. L'analyse montre la forte corrélation des résultats avec la catégorie socio-professionnelle des parents, en français comme en mathématiques.

**Le baccalauréat**, notamment le baccalauréat général, tout particulièrement le baccalauréat scientifique, est un révélateur du poids de l'orientation socioculturelle du système éducatif. 85 % des enfants d'enseignants ou de cadres supérieurs ont un bac général ou technologique, 40 % ont un bac S. Pour les enfants d'inactifs, d'ouvriers et d'employés, ces chiffres sont de 18 à 50 % pour le bac général ou technologique, entre 4 et 11 % pour le bac S. Au baccalauréat, les boursiers 2008 ont eu en moyenne 2 points de moins que les non-boursiers 2008, soit une mention d'écart.

Deux ans plus tard, lorsqu'ils passent les concours d'entrée aux grandes écoles, cet écart a été réduit à 1 point à l'écrit et 0,6 point à l'oral. Les CPGE permettent donc de rattraper entre  $\frac{2}{3}$  et  $\frac{3}{4}$  du handicap social accumulé tout au long du lycée.

Les origines sociales des étudiants inscrits dans l'ensemble des **filières scientifiques à l'université** présentent les mêmes biais socio-culturels que celles des étudiants des CPGE, les proportions d'enfants de CSP « cadres supérieurs et professions libérales » représentant 49,6 % dans le premier cas contre 49,8 % dans le second. Les sciences apparaissent donc injustement difficiles aux jeunes d'origine modeste et, de ce fait, le bac S est surreprésenté socialement dans les CSP +.

■ **1.2** Ce sont les élèves d'origine modeste à fort potentiel qui pâtissent le plus du déficit d'exigence du système éducatif au regard de leur potentiel, les catégories socio-professionnelles plus favorisées trouvant des moyens variés de compenser ces déficits.

■ **1.3** Les élèves d'origine modeste hésitent à s'engager dans des formations supérieures longues, au regard de leurs coûts et du retour qu'ils en auront en termes d'emploi et de salaire. Or, une fois reçus en CPGE, les élèves bénéficient de très bonnes chances d'être admis dans une grande école, avec à l'issue un fort taux d'insertion professionnelle et un bon niveau de salaire. Il est important de rassurer les élèves d'origine modeste sur la faisabilité de ce parcours, son coût et l'accompagnement financier qui peut leur être assuré, **car l'accès aux CPGE s'avère pour les étudiants d'origine modeste une excellente assurance de promotion socio-professionnelle**. Aucune différence de réussite entre boursiers et non-boursiers n'est à constater à la sortie des écoles recrutant après cycles préparatoires.

■ **1.4** Des dispositifs expérimentaux tels que les CPES (Classes préparatoires aux études supérieures) ont été mis en place pour réduire les écarts scolaires.

Globalement, le nombre de boursiers dans le système universitaire s'est accru. Leur part au sein des CPGE atteint désormais 30 %. La durée des bourses a été allongée.

Une réforme de la licence universitaire a été lancée, visant des cursus plus ouverts, valorisant son contenu professionnel, et consolidant les bases pour un accès à une formation de 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> cycle.

■ **1.5** Les grandes écoles et leurs étudiants se sont mobilisés pour participer à la réussite de l'accompagnement personnalisé des lycéens, notamment au travers des cordées de la réussite et de la démarche PQPM (« pourquoi pas moi ? »). L'objectif est à la fois de permettre aux collégiens et aux lycéens de tirer le meilleur parti de leur potentiel, de favoriser l'engagement citoyen de leurs étudiants et de s'ouvrir à une plus grande diversité sociale.

129 écoles étaient têtes de cordées en 2010 ; on peut estimer à 10 000 le nombre de lycéens tutorés et à 100 000 ceux qui ont bénéficié d'une action ponctuelle.

Pour favoriser l'accès des jeunes d'origine modeste aux formations d'excellence, les grandes écoles ont poursuivi la diversification de leur recrutement, notamment vers

les filières technologiques et universitaires. Elles consacrent des moyens financiers importants pour aider leurs propres étudiants au financement de leurs études (réduction des frais de scolarité, bourses de vie aux étudiants, tutorat...) Des passerelles entre universités et grandes écoles se sont développées, avec notamment la mise en place d'accords de double diplôme.

Les grandes écoles ont développé les formations en apprentissage, en alternance, la formation continue, de même que la validation des acquis de l'expérience (VAE).

## 2/ Nouvelles propositions de la CGE

**Assurer un observatoire de l'orientation sociale sur l'ensemble du parcours éducatif et des filières**, jusqu'à la diplomation au niveau bac+5. Cela permettra d'identifier les espaces et les causes majeures de distorsion, puis de mesurer l'efficacité à terme des actions d'égalité des chances, sur la base d'un faisceau d'indicateurs plus fiables que le seul indicateur de boursiers CROUS. Cet observatoire doit viser l'accompagnement des étudiants pour qu'ils aillent au mieux de leurs possibilités plutôt que le ciblage des établissements. Il devra permettre d'analyser aussi les causes de la désaffection relative des jeunes d'origine modeste pour les filières scientifiques, en particulier au regard de leur réputation de plus grande difficulté scolaire, alors qu'elles ont un meilleur taux d'insertion professionnelle, et sont essentielles pour répondre au défi de la ré-industrialisation.



### AU COLLÈGE ET AU LYCÉE

#### Avoir une attention particulière pour les jeunes brillants d'origine modeste

Mettre en place à leur intention un pôle d'excellence dans chaque collège et chaque lycée où cela s'avèrera pertinent, combiné à une prévention contre le décrochage scolaire. Pérenniser et étendre les cordées de la réussite, en mobilisant les étudiants de formation longue (bac+5 et plus) ainsi que les anciens élèves et les jeunes retraités, pour participer à la réussite de l'accompagnement personnalisé des lycéens. L'objectif affiché est de voir s'épanouir un jeune adulte autonome tout en lui faisant comprendre qu'il n'existe pas un chemin unique dans l'enseignement supérieur.

**Améliorer l'orientation dans le secondaire**, pour qu'elle se fasse davantage sur le profil scolaire, le potentiel et le projet de l'élève et non pas du fait de l'environnement socio-culturel. L'orientation doit aussi considérer de manière positive l'option d'arrêter les études au niveau secondaire, sous réserve de conduire à l'emploi.

**Assurer au lycée une solide formation de culture générale et dans les matières scientifiques**, indispensable pour la poursuite d'études supérieures longues à forte insertion professionnelle, en particulier au profit des jeunes brillants d'origine modeste.

Veiller à ce que l'enseignement des mathématiques et de la physique dans la filière S conduise effectivement sur le terrain à la maîtrise par les élèves du raisonnement et des méthodes de résolution des problèmes, éléments déterminants pour la réussite dans l'enseignement supérieur.

#### Améliorer la transition de l'enseignement secondaire vers l'enseignement supérieur

Permettre à chaque élève de lycée général ou technologique de venir au moins une fois dans un établissement d'enseignement supérieur pour lui faire découvrir ses futurs possibles et l'aider à construire son projet personnel.

Permettre aux enseignants du secondaire de mieux connaître les pratiques pédagogiques et les attentes de l'enseignement supérieur. Titulaires d'un master, les enseignants du secondaire auront une certaine expérience de ces pratiques. Placer la fonction orientation scolaire sous la responsabilité conjointe des acteurs de l'enseignement supérieur et de l'enseignement secondaire, en partenariat avec les milieux professionnels. Réduire

l'autocensure des lycéens d'origine modeste par une information équilibrée sur la faisabilité du parcours CPGE/grandes écoles et l'accompagnement financier qui leur sera accordé.

### AU NIVEAU DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

**Réduire les écarts de niveau scolaire constatés au niveau du bac, en évaluant les dispositifs expérimentaux** (cycles préparatoires universitaires et en CPGE, CPES, stages de mise à niveau, tutorat, diplôme intermédiaire...) **et en étendant les plus efficaces**.

Donner aux **universités le droit de choisir leurs étudiants**. Leur permettre d'introduire **des frais de scolarité encadrés et différenciés** propres à donner aux étudiants de bon niveau d'origine modeste un cadre plus propice à la réussite.

Continuer à **développer l'accès aux CPGE pour les élèves d'origine modeste**.

Poursuivre la politique d'accueil de 30 % de jeunes d'origine modeste en CPGE en veillant à ce qu'elle touche tous les élèves de toutes les filières et toutes les classes de niveau, y compris les classes étoilées. Le critère de boursier gagnera à être ajusté pour mieux prendre en compte le contexte familial socio-culturel.

Développer les internats d'excellence favorisant l'accueil en CPGE des jeunes d'origine modeste, mais aussi des jeunes filles, notamment pour les filières scientifiques.